

# PREVOST

## BULLETIN DE GARANTIE

Bg11-31A

ENREGISTRÉ - REGISTERED  
ISO 9001 & ISO 14001




DATE : DÉCEMBRE 2011	SECTION : 01 - Moteur
EXPIRATION: DÉCEMBRE 2013	
<b>SUJET : MOTEUR VOLVO D13 VERSION US10 MISE À JOUR DE LA PROGRAMMATION DE L'UNITÉ DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU MOTEUR (ECM), DE L'UNITÉ DE COMMANDE ÉLECTRONIQUE DU SYSTÈME DE POST-TRAITEMENT DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT (ACM) ET DU MODULE DU PANNEAU DES INSTRUMENTS</b>	

### APPLICATION (POUR RÉFÉRENCE SEULEMENT)

#### AVIS AUX CENTRES DE SERVICE

Vérifier que le bulletin s'applique au véhicule à l'aide de **SAP** ou de l'outil **Vehicle Warranty Information** de l'onglet Prevost-Systems du Volvo Trucks Dealer Portal

Modèle	VIN	
Autocars H3-41, H3-45 Année modèle: 2012	Du 2PCH33495CC71 <b>1887</b> jusqu'au 2PCH33496CC71 <b>1994</b> incl.	
Autocars X3-45 Année modèle: 2011-2012	Du 2PCG33496BC73 <b>5075</b> jusqu'au 2PCG33498CC73 <b>5211</b> incl.	
Carrosseries H3-45 VIP Année modèle: 2011 - 2012	Du 2PCVS3498BC71 <b>1886</b> jusqu'au 2PCVS3493CC71 <b>1991</b> incl.	
XLII Entertainer Année modèle: 2011-2012	2PCYS3497BC73 <b>5089</b>	2PCY33499CC73 <b>5139</b>
	2PCYS3494CC73 <b>5133</b>	2PCYS3493CC73 <b>5141</b>
	2PCY33491CC73 <b>5135</b>	2PCYS3495CC73 <b>5142</b>
	2PCY33493CC73 <b>5136</b>	2PCYS3497CC73 <b>5143</b>
<p><b>Ce bulletin n'est pas nécessairement applicable à tous les véhicules ci-haut mentionnés, certains peuvent avoir été modifiés avant la livraison. Les propriétaires de véhicules visés par ce bulletin seront avisés par une lettre indiquant le numéro d'identification de chaque véhicule concerné.</b></p>		

## DESCRIPTION

Sur les véhicules visés, il est nécessaire d'effectuer **le plus tôt possible**, une importante mise à jour de la programmation du moteur.

Ce bulletin vise à assurer que le module de commande du moteur (**ECM**) et le module de commande du système de post-traitement des gaz d'échappement (**ACM**) des véhicules visés reçoivent la toute dernière version de programmation qui comprend entre autre, les améliorations suivantes :

- Amélioration de la stratégie d'affichage des témoins lumineux.
- Quitter le mode d'application des mesures incitatives par une régénération stationnaire.
- Changement au contrôle de la température de l'huile moteur pour une réduction de la température de l'huile.
- Réduction du blocage des ports de la sonde de pression différentiel EGR.
- Mise à niveau à la mémoire flash.
- Élimination de la commande de la valve de dérivation du turbocompresseur.
- Amélioration à la messagerie du panneau des instruments. **IMPORTANT**, prendre note que cette nouvelle programmation mets en place la version la plus actuelle des mesures incitatives du système de réduction catalytique. À cet effet, veuillez conserver les 3 tableaux « Indicateurs visuels et mesures incitatives pour le conducteur » inclus à la fin de ce bulletin. Ceux-ci seront applicables à votre véhicule suite à la réalisation de ce bulletin et remplacent les tableaux se trouvant à la section 5 *Autres caractéristiques* de votre manuel de l'opérateur.

Vous devez prendre rendez-vous dans un centre de service Prévost ou chez un Fournisseur de Service Prévost Certifié. Veuillez contacter votre représentant de service Prévost pour connaître le centre de service le plus près de chez vous si nécessaire ou consulter l'onglet **Service** puis **Réseau de service** du site internet de Prévost au [www.prevostcar.com](http://www.prevostcar.com).

### Prévost Assistance Service Simplifié (PASS) 1-800-463-7738

Représentants de Service		
Sylvain St-Amant	Ontario	1 888 634-5171
Jean Ruel	Québec, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Île du Prince Édouard	1 800 380-7738
Brian Godfroid	Alberta, Colombie Britannique, Manitoba, Saskatchewan, Washington	1 866 770-8892
Tommy Nolet	New York, Connecticut, Massachusetts, Vermont, New Hampshire, Rhode Island, Maine	1 800 65-PREVO (77386)
Dennis Orner	Delaware, Maryland, New Jersey, Michigan, Ohio, Pennsylvanie, Virginie, Washington DC, Virginia Occidentale,	1 855-752-9305
Kevin Laughlin	Kentucky, Missouri, Illinois, Minnesota, Wisconsin, Iowa, Tennessee, Indiana,	1 800 38-PREVO (77386)
James Malcomb	Oklahoma, Texas, Louisiane, Arkansas, Alaska, Kansas	1 800 83-PREVO (77386)
Jacob Mushaney	Arizona, Idaho, Montana, Nebraska, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Oregon, Utah, Wyoming	1 800 524-8770
Fernando Martinez	Californie, Nevada, clients de langue espagnole	1 800 95-PREVO (77386)
Tom Munds	Colorado, Nouveau Mexique	1 877 55-PREVO (77386)
Bryan Joy	Alabama, Mississippi, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Floride, Georgie	1 866 61-PREVO (77386)
Bill Jensen	Hawaii, Maison motorisée et carrosserie	1 800 99-PREVO (77386)

<b>Centres de Service Prevost</b>		
Québec	850, chemin Olivier Saint-Nicolas, Québec G7A 2N1	Tél. sans frais: 1-866-870-2046 Tél.: 1-418-831-2046 Fax: 1-418-831-7432
Colombie Britannique	6537 River Road Delta, CB V4K 5B9	Tél.: 1-604-940-3306 Fax: 1-604-940-3384
New Jersey	201 South Avenue South Plainfield, New Jersey 07080	Tél. sans frais: 1-800-223-0830 Tél.: 1-908-222-7211 Fax: 1-908-222-7304
Floride	6931 Business Park Blvd. North Jacksonville, Floride 32256	Tél. sans frais: 1-800-874-7740 Tél.: 1-904-886-4555 Fax: 1-904-886-0092 Administration Fax: 1-904-886-0093 Pièces
Tennessee	800 South Cartwright Street Goodlettsville, Tennessee 37072	Tél. sans frais: 1-877-299-8881 Tél.: 1-615-299-8881 Fax: 1-615-299-8816
Texas	15200 Frye Road Fort Worth, Texas 76155-2702	Tél. sans frais: 1-866-773-8678 Tél.: 1-817-685-0250 Fax: 1-817-685-0460
Californie	3384 De Forest Circle Mira Loma, Californie 91752	Tél. sans frais: 1-800-421-9958 Tél.: 1-951-360-2550 Fax: 1-951-360-2560 Administration Fax: 1-951-360-2565 Pièces

## MARCHE À SUIVRE

Techniciens, se référer à la procédure décrite sur l'*Information Centres de Service* **ICS11-31** disponible sur :

- 1) le portail du service sous **Service/Service Tips/Technical Publications/ A. Service Center Information (SCI) Information Centres de Service (ICS)**
- 2) le « TRUCKS DEALER PORTAL » de Volvo sous **Prevost > publications > service**

## GARANTIE

Ce correctif est couvert par la garantie normale de Prévost et sera effectué sans frais.

Le temps nécessaire pour effectuer ce correctif est estimé à deux (2.0) heures. Le centre de service Prévost ou le Fournisseur de Service Prévost Certifié peut aussi effectuer d'autres correctifs ou bulletins de garantie applicables, ce qui peut augmenter le temps de travail requis sur le véhicule.

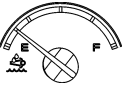

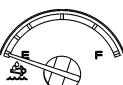

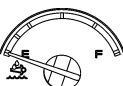

Veillez contacter un centre de service Prévost ou un Fournisseur de Service Prévost Certifié pour obtenir plus d'information ou pour prendre rendez-vous. Veillez mentionner qu'il s'agit du «Bulletin de Garantie Bg11-31».

## AUTRE

Bulletin VBC	S8745
Code de bris/ (Fail Code)	01. 00-2
Code de défaillance (Defect Code)	49
Condition système (System Condition)	B
Pièce responsable (Causal Part)	3092091

IMPORTANT, prendre note que cette nouvelle programmation mets en place la version la plus actuelle des mesures incitatives du système de réduction catalytique. À cet effet, veuillez conserver les 3 tableaux « Indicateurs visuels et mesures incitatives pour le conducteur » inclus à la fin de ce bulletin. Ceux-ci seront applicables à votre véhicule suite à la réalisation de ce bulletin et remplacent les tableaux se trouvant à la section 5 *Autres caractéristiques* de votre manuel de l'opérateur.




### Mesures incitatives du système de réduction catalytique

NIVEAU DE FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL			
INDICATEURS VISUELS ET MESURES INCITATIVES POUR LE CONDUCTEUR			
CONDITION	TÉMOIN LUMINEUX ET MESSAGE À L'ÉCRAN D'AFFICHAGE		MESURE INCITATIVE
<p>Il ne reste qu'environ 10 litres de DEF dans le réservoir. La jauge de fluide d'échappement diesel indique une quantité résiduelle d'environ 12%.</p> 	 allumé	<p><i>message:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>NIVEAU DEF BAS</li> <li>AJOUTER DEF POUR ÉVITER RÉDUCTION COUPLE MOTEUR</li> </ul>	aucune
<p>Il ne reste qu'environ 3 litres de DEF dans le réservoir. L'aiguille de la jauge de fluide d'échappement diesel pointe sur « E ».</p> 	 clignote	<p><i>message:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>RES DEF VIDE</li> <li>RÉDUCTION COUPLE MOTEUR</li> <li>AJOUTER DEF POUR ÉVITER LIMITATION 8KM/H</li> </ul>	Réduction de 25% du couple du moteur pendant 1 heure puis réduction de 40%
<p>Le réservoir de DEF est vide et l'aiguille de la jauge de fluide d'échappement diesel pointe sur « E »</p> <p><b>en plus</b></p> <p>un réapprovisionnement en carburant diesel a été effectué et l'aiguille de la jauge de carburant marque une augmentation <u>d'au moins</u> 15% (environ 130 litres)</p> <p><b>ou</b></p> <p>le véhicule demeure stationnaire (vitesse=0) pendant 20 minutes, le moteur étant au ralenti ou à l'arrêt.</p> 	 clignote	<p><i>message:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>VITESSE LIMITÉE À 8 km/h</li> <li>AJOUTER DEF</li> </ul>	<p>La vitesse du véhicule est limitée à 8 km/h</p> <p>Le véhicule doit avoir été stationnaire pour que s'enclenche la limitation de vitesse</p>

QUALITÉ DU FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL			
INDICATEURS VISUELS ET MESURES INCITATIVES POUR LE CONDUCTEUR			
CONDITION	TÉMOIN LUMINEUX ET MESSAGE À L'ÉCRAN D'AFFICHAGE	MESURE INCITATIVE <sup>1</sup>	
Détection d'une mauvaise qualité <sup>2</sup> de DEF (dilution) Émission du code d'anomalie (DTC) initial	<b>CHECK</b> allumé	<i>message:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SCR RENDEMENT RÉDUIT</li> <li>• RÉDUCTION COUPLE MOTEUR DANS XXX MIN</li> </ul>	aucune
1 heure après la détection d'une mauvaise qualité de DEF (intervalle de temps après l'émission du code d'anomalie initial)	<b>CHECK</b> allumé	<i>message:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SCR RENDEMENT RÉDUIT</li> <li>• RÉDUCTION COUPLE MOTEUR</li> <li>• LIMITATION À 8 KM/H DANS XXX MIN</li> </ul>	Réduction de 25% du couple du moteur
3 heures après la détection d'une mauvaise qualité de DEF (intervalle de temps après l'émission du code d'anomalie initial)	<b>CHECK</b> allumé	<i>message:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SCR RENDEMENT RÉDUIT</li> <li>• RÉVISER LE SYSTÈME SCR</li> <li>• LIMITATION À 8 KM/H AU PROCHAIN ARRÊT</li> </ul>	Réduction de 40% du couple du moteur
<p><b>en plus</b></p> <p>un réapprovisionnement en carburant diesel a été effectué et l'aiguille de la jauge de carburant marque une augmentation <u>d'au moins</u> 15% (environ 130 litres)</p> <p><b>ou</b></p> <p>le véhicule demeure stationnaire (vitesse=0) pendant 20 minutes, le moteur étant au ralenti ou à l'arrêt.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• RÉVISER LE SYSTÈME SCR</li> <li>• LIMITATION À 8 km/h</li> </ul>	<p>La vitesse du véhicule est limitée à 8 km/h</p> <p>Le véhicule doit avoir été stationnaire pour que s'enclenche la limitation de vitesse</p>
<p><b>Conditions pour sortir temporairement du mode de limitation de vitesse à 8 km/h</b></p> <p><b>Premier redémarrage :</b> Au premier redémarrage, le moteur retourne en mode de réduction de couple de 25% jusqu'à ce que le système SCR effectue une vérification de la qualité du fluide d'échappement diesel. Si le système détecte une mauvaise qualité de fluide d'échappement diesel, la vitesse du véhicule sera à nouveau limitée à 8 km/h après une période stationnaire du véhicule de 20 minutes.</p> <p>Après le second redémarrage, l'outil de diagnostic Premium Tech Tool est requis pour sortir du mode de limitation de vitesse à 8 km/h.</p> <p><b>Avec l'outil Premium Tech Tool,</b> il est possible de quitter le mode de réduction de vitesse vers le mode de réduction de couple jusqu'à ce que le système SCR effectue une autre vérification de la qualité du fluide d'échappement diesel. Si une mauvaise qualité de fluide d'échappement diesel est détectée à nouveau, la vitesse du véhicule sera limitée à 8 km/h après une période stationnaire du véhicule de 20 minutes.</p> <p>La détection d'une mauvaise qualité de DEF dans les 40 heures après une correction de la qualité aura pour effet de réactiver la mesure incitative qui était en vigueur.</p> <p>Si la correction de la qualité s'est produite durant le mode de limitation de vitesse à 8 km/h, le système retourne en mode de réduction du couple de 25% s'il y a nouvelle détection de mauvaise qualité de DEF puis en mode de réduction de vitesse si le véhicule demeure stationnaire (vitesse=0) pendant 20 minutes.</p>			

<sup>1</sup> La correction de la qualité du fluide d'échappement annulera la mesure incitative

<sup>2</sup> Base sur une comparaison entre la conversion réelle d'oxyde d'azote mesurée par la sonde et la conversion prévue

<b>ATTEINTE À L'INTÉGRITÉ DU SYSTÈME SCR</b> <b>INDICATEURS VISUELS ET MESURES INCITATIVES POUR LE CONDUCTEUR</b>		
CONDITION	TÉMOIN LUMINEUX	MESURE INCITATIVE
Atteinte à l'intégrité détectée à nouveau Le code d'anomalie initial est confirmé	 allumé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ANOMALIE SYSTEME SCR</li> <li>• RÉDUCTION COUPLE MOTEUR DANS XXX MIN</li> </ul> aucune
1 heure après la détection de l'atteinte à l'intégrité du système (intervalle de temps après l'émission du code d'anomalie initial)	 allumé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ANOMALIE SYSTEME SCR</li> <li>• RÉDUCTION COUPLE MOTEUR</li> <li>• LIMITATION À 8 KM/H DANS XXX MIN</li> </ul> Réduction de 25% du couple du moteur
3 heures après la détection de l'atteinte à l'intégrité du système (intervalle de temps après l'émission du code d'anomalie initial)  <b>en plus</b> un réapprovisionnement en carburant diesel a été effectué et l'aiguille de la jauge de carburant marque une augmentation <u>d'au moins</u> 15% (environ 130 litres)  <b>ou</b> le véhicule demeure stationnaire (vitesse=0) pendant 20 minutes, le moteur étant au ralenti ou à l'arrêt.	 allumé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ANOMALIE SYSTEME SCR</li> <li>• LIMITATION À 8 KM/H AU PROCHAIN ARRÊT</li> </ul> Réduction de 40% du couple du moteur
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ANOMALIE SYSTEME SCR</li> <li>• LIMITATION À 8 KM/H</li> </ul> La vitesse du véhicule est limitée à 8 km/h  Le véhicule doit avoir été stationnaire avant que s'enclenche la limitation de vitesse	
Si l'intégrité du système SCR est rétablie, les mesures incitatives cesseront.  Toute nouvelle atteinte à l'intégrité du système détectée dans les 40 heures après la correction aura pour effet de réactiver la mesure incitative qui était en vigueur.  Si la correction s'est produite durant le mode de limitation de vitesse, le système retourne en mode de réduction du couple de 25% s'il y a nouvelle atteinte à l'intégrité du système puis en mode de réduction de vitesse si le véhicule demeure stationnaire (vitesse=0) pendant 20 minutes.		